

BULLETIN DE DEMANDE DE PARTICIPATION

aux ATELIERS DE CONCERTATION,

dans le cadre de la Révision Générale du PLAN LOCAL D'URBANISME

Toute personne s'inscrivant à cette démarche citoyenne s'engage à participer aux quatre ateliers citoyens prévus au cours de l'élaboration du PLU et à intervenir dans le souci de l'intérêt général de la commune (charte au verso).

Les deux premiers ateliers se dérouleront en novembre et décembre 2022, dates à fixer, mais en début de soirée.

Fiche de demande d'inscription

Date de l'inscription _____

Nom _____

Prénom _____

Adresse

N° et rue _____

préciser le quartier _____

e-mail (obligatoire) _____

Tranche d'âge

moins de 15

15/24

25/44

45/64

65 et plus

Situation professionnelle

étudiant (e)

actif (ve) préciser la profession _____

retraité (e) préciser la profession _____

autre

Actif dans une association

oui préciser laquelle _____

non

Décrire en quelques mots ses motivations pour participer aux ateliers citoyens



Département de l'Hérault
Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée
Commune de Corneilhan

L'ATELIER CITOYEN PLAN LOCAL D'URBANISME

CHARTRE DU CITOYEN PARTICIPANT A LA CONCERTATION

Tout citoyen participant à la concertation s'engage à :

1. Avoir en priorité le souci de l'intérêt général ;
2. Se présenter en toute transparence (être clair sur ses objectifs et éventuellement ses intérêts privés) ;
3. Ecouter les autres avec calme en faisant preuve de tolérance, de compréhension et de reconnaissance mutuelle ;
4. Exposer ses idées en toute liberté, sans excès ni agressivité ;
5. Rechercher l'accord avec les autres participants en vue de construire une vision partagée du territoire ;
6. Respecter les « règles du jeu » et en particulier les temps de parole fixés par les animateurs ;
7. Respecter la loi et les règles en vigueur dans le domaine traité (urbanisme, environnement, etc.) ;
8. Accepter les propositions validées par le groupe ;
9. Etre présent à tous les ateliers, dans la mesure de ses disponibilités.

Lu et accepté
A Corneilhan, le
Signature